



## [Le Pays Vendômois fête ses vingt ans avec le Petit Vendômois](#)

**Réunis à Morée le 23 mars, les élus délégués du syndicat mixte ont pris la pleine mesure des préparatifs pour le 20e anniversaire du Pays Vendômois, en mai.**

Après avoir pris la pose pour la photo officielle, les délégués ont approuvé l'éventail d'actions de communication présentés par le présidente, Isabelle Maincion.

«Sous la présidence de Jacqueline Dumas, le Conseil de développement a proposé plusieurs actions en matière de communication à l'occasion de 20e anniversaire : l'édition d'un encart dans le Petit Vendômois de mai avec 5.000 exemplaires

supplémentaires et la réalisation d'une vidéo de quatre minutes. La maquette de ce quatre pages prévoit une photo des maires et membres du Conseil de développement, l'édito, une carte du Pays Vendômois, une frise avec les dates marquantes, une représentation en arborescence des financements et réalisations, le rappel des deux nouveaux contrats avec la Région et l'Europe ainsi que de l'opération Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV) qui va permettre la distribution de 4.000 ampoules LED en partenariat avec EDF.»

Si ce projet a été approuvé avec enthousiasme à une belle unanimité, la présentation du budget a suscité des réactions moins positives. Après l'approbation du compte administratif présenté par Maurice Leroy avec 399.437,19 euros de dépenses de fonctionnement et 463.020,32 euros de recettes soit un solde excédentaire de 63.583,13 euros et, pour les investissements, des dépenses de 15.205,58 euros et des recettes de 126.855,59 euros soit un excédent de 111.650,01 euros et donc un excédent global de 175.233,14 euros, Isabelle Maincion a annoncé des modifications conséquentes pour le budget 2016 et les suivants.

«Dans l'enveloppe du Contrat régional (6.000.000 euros), nous pouvons prélever jusqu'à 10 % au titre du fonctionnement. Aujourd'hui, ce montant est déjà pratiquement atteint avec la prise en charge de la rénovation thermique, du plan local de santé, d'actions conduites par différentes associations... Et, nous devons désormais nous passer, pour le financement des salaires des personnels, de l'enveloppe annuelle de 62.500 euros allouée jusqu'alors par le Conseil régional.»

La réaction de Maurice Leroy ne s'est pas faite attendre.

«C'est donc une suppression unilatérale de cet accompagnement à l'emploi alors que le Pays s'est engagé vis à vis de ses salariés sur cette base ? Un manque de 312.500 euros sur la durée du contrat.»

«Nous sommes encore en phase de négociation et je soutiendrai le Pays pour le maintien

de cette subvention.» a indiqué Pascal Usseglio, conseiller régional. Pascal Brindeau et Béatrice Arruga ont néanmoins demandé et obtenu que le conseil «donne mandat à la présidente pour attester au Conseil régional que le contrat ne pouvait être signé en l'état !»

Après ce moment plus tendu, le calme est revenu pour l'adoption du budget proposé par Isabelle Maincion, équilibré en recettes et en dépenses, à 579.649,53 euros pour le fonctionnement et à 68.432,33 euros pour l'investissement.

Enfin, les différentes actions conduites notamment en faveur de la mise en réseau des acteurs de la rénovation énergétique mais aussi de sensibilisation du public, du développement des énergies renouvelables ont été, entre autres, rapidement présentées, tout comme, en sus du recrutement d'un nouvel animateur, le contenu de la convention Leader.

*FS*